

Pratiquer l'equicoaching

RS6638 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315, 330, 333
Formacode(s)	44587, 15479, 14428
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/05/2024
Date d'échéance	31/05/2027

Certificateur(s)

EVA REIFLER · SIRET : 52936803700030

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 5 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
3 GB	42504162100029	Former et organiser l'évaluation
CARTNETS D EVEIL	52904686400029	Former et organiser l'évaluation
EVA REIFLER	52936803700030	Former et organiser l'évaluation
IFOD	79769665500035	Former et organiser l'évaluation
LES STRATEGIES PRIMITIVES	84213697000014	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « pratiquer l'équicoaching » répond toujours à la double tendance suivante qui permet d'apprécier et d'anticiper la croissance des besoins en compétence dans ce domaine :

- L'importance accordée par les acteurs de la filière équine au développement de nouveaux usages du cheval. L'équicoaching bénéficie toujours de la restructuration du secteur et s'inscrit dans la volonté de favoriser l'émergence et la reconnaissance de nouveaux métiers pour participer à l'indispensable mutation de la filière équine portée notamment par la Fédération Française d'Équitation

- Si la cible « entreprise » reste toujours d'actualité, d'autres secteurs sont en demande de formation et c'est pourquoi la certification « pratiquer l'équicoaching » s'élargit pour répondre aux besoins des professionnels de l'accompagnement souhaitant accroître ou diversifier leurs compétences.

L'acquisition et le développement de compétences par l'équicoaching peut être exercé par :

- Des professionnels de l'accompagnement / coaching / formation (formateur, coach professionnel, manager),
- Des professionnels du secteur médico-socio-éducatif,
- Des professionnels du secteur insertion et probation (pénitentiaire),
- Des professionnels de l'accompagnement des particuliers qui accompagnent des individus dans la résolution de problème individuel,
- Les professionnels du monde équestre qui souhaitent diversifier leur activité (moniteur de club équestre essentiellement)
- Des indépendants totalement orientés vers l'équicoaching sans activité annexe.

Ils accompagnent des professionnels et des particuliers qui souhaiteraient améliorer leurs performances

professionnels et/ou leur vie quotidienne. Pour cela, le professionnel utilise les capacités exceptionnelles du cheval pour analyser et comprendre son environnement. Lors des séances d'équicoaching, il met le coaché et le cheval en interaction dans différentes situations où le coaché doit faire progresser le cheval.

La certification « Pratiquer l'Equicoaching » vise à certifier les compétences nécessaires à la pratique de l'équicoaching dans ses dimensions tant techniques (développement de l'intelligence émotionnelle et relationnelle) que les aspects de gestion de l'activité (cheptel de chevaux ...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C.1 - Accueillir et questionner le client, lors d'un entretien préalable, sur sa problématique personnelle ou professionnelle pour caractériser ses besoins.

C.2 - Fixer les objectifs et les modalités de la séance en analysant et catégorisant les informations recueillies sur la problématique individuelle et/ou collective et ainsi préconiser des modalités (mises en situation) adaptées.

C.3 - Apprécier l'environnement du site d'accueil de la future séance d'équicoaching ainsi que l'état physique et sanitaire des équidés par l'observation visuelle et le toucher afin de vérifier leur compatibilité avec l'activité d'équicoaching.

C.4 - Évaluer le comportement de l'équidé par l'observation de sa posture et de ses réactions lors de mises en situation préalables (pansage, mené, travail en liberté...) pour anticiper et comprendre ses attitudes lors des séances, afin d'avoir un cheptel disponible et varié.

C.5 - Établir une connexion et communiquer avec l'équidé par des gestes, des paroles et des sollicitations claires et intuitives afin de vérifier sa disponibilité et sa réceptivité pour décider de sa participation ou non à la séance.

C.6 - Préparer la séance en mettant en œuvre les moyens, conditions matérielles (infrastructure, équipement) et sécuritaires, en prenant en considération une situation de handicap, le cas échéant, pour assurer son bon déroulement.

C.7 - Parmi les équidés sélectionnés en Compétence 4 (C4), choisir celui qui est adapté à son client coaché et à sa demande, en mobilisant ses connaissances sur les chevaux mobilisables, pour optimiser l'interaction homme-cheval.

C.8 - Cadrer la séance avec le client et éventuellement le référent présent* en expliquant les outils, style d'accompagnement, mises en situation proposées pour obtenir son approbation éclairée.

C.9 - Construire le déroulé de la séance de façon structurée en tenant compte de tous les paramètres humains (les situations de handicap) / animaux / environnement afin d'assurer le cadre sécurité du trio client-cheval-équicoach et d'en fluidifier le déroulement.

C.10 - Optimiser la progression du client en utilisant des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement (Pédagogie active et participative, exercices, mises en situation, infrastructures et équidés évalués et adaptés à la réalisation d'une séance d'équicoaching), afin de favoriser l'apprentissage du client.

C.11 - Accompagner le client et adapter sa pédagogie par un questionnement et des actions pertinents pour favoriser l'interaction et la réflexion sur la /les situations rencontrées avec le cheval.

C.12 - Identifier les processus de projection de l'interaction cheval / client, par le décodage du comportement des protagonistes en mobilisant les connaissances acquises en matière d'intelligence émotionnelle, de comportements humains et en éthologie afin d'accompagner le client vers l'émergence de ses solutions ou alternatives plus efficaces ou adéquates.

C.13 - Réaliser un bilan de la séance avec le client en faisant le point sur les solutions mises en œuvre et les apprentissages acquis, en analysant et transposant l'interaction client/équidé dans la situation problématique personnelle ou professionnelle afin de faire émerger les progrès, les compétences acquises et les axes de progression à mettre en œuvre en situation homme/homme réelle.

C.14 - Élaborer un business plan pour maîtriser la viabilité et/ou la plus-value de l'activité d'équicoaching envisagée, en projetant ses objectifs dans la réalité du terrain et du marché.

C.15 - Mettre en œuvre des actions marketing et de communication en faisant connaître son activité d'équicoaching auprès du public visé (les particuliers ou entreprises et établissements spécialisés) afin de signer des conventions/contrats et de créer sa clientèle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Expérience professionnelle en entreprise ou en indépendant pendant au moins 2 ans

- Présenter un certificat médical de non-contre-indication au coaching avec un équidé datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Avoir une expérience avec le cheval niveau galop 3 minimum pour les exercices à pied, attesté par un moniteur d'équitation reconnu auprès de la Fédération Française d'Équitation (partie à cheval non obligatoire le cheval n'étant pas monté) OU justifier d'une pratique de l'équitation éthologique (savoir 2)
- Être titulaire de l'attestation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur
- Avoir validé la sélection d'entrée (entretien individuelle sur les motivations professionnelles en coaching et entretien sur l'engagement du candidat).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Les membres du jury sont habilités s'ils remplissent l'une des conditions ci- dessous :

- Être des professionnels justifiant d'au moins trois ans d'expérience dans le métier d'Équicoach
- Avoir obtenu la certification « Pratiquer l'équicoaching », professionnel de la médiation avec le cheval

Le jury est collégial, il est composé de deux membres externes. Le responsable de l'organisation des épreuves veille à la composition du jury unique d'évaluation et certification.

Chaque nouveau membre du jury est formé sur deux journées.

Base légale

Date de décision	31/05/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/05/2027
Date de dernière délivrance possible	30/11/2027

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5483

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.visionpure.fr/la-certification-equicoach>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6638/>

Où se former

Formations référencées	9
Organismes	3
Régions couvertes	3
Prix indicatif	2 880 € – 7 000 €
Durée	49 – 123 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	117
----------------------	-----

Parcours menés à terme	90
Taux d'achèvement	77 %
Période	09/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	133
Montant total engagé	495 045 €
Coût moyen par dossier	3 722 €
Durée moyenne	141 h
Période	07/2024 – 08/2026
France compétences	80 %
Reste à charge titulaire	9 %
Entreprise	5 %
France Travail	4 %
OPCO	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.